

Écoles sans murs au Cambodge

Date : 9 septembre 2020



Au Cambodge, au cours des 15 dernières années, le nombre d'enfants scolarisés en maternelle a doublé depuis 2007. Et le nombre d'enfants scolarisés au primaire a augmenté de 15%. Le gouvernement a également renouvelé jusqu'en 2023 son plan stratégique pour l'Éducation 2014-2019. Toutefois, selon une étude de l'Unicef réalisée en 2012, seulement 64% des enfants cambodgiens terminent l'enseignement primaire. 54% de ceux en âge d'aller au collège y iront effectivement. Et seuls 25% des enfants en âge d'aller au lycée le feront. Le taux d'abandon en cours de route est de plus de 20% pour le collège et 14% pour le lycée.

Pauvreté et éloignement : deux obstacles à la scolarisation

Parmi les obstacles à la scolarisation, la pauvreté (dont le taux est élevé dans les zones visées par le projet) et la distance domicile-école. Dans les zones reculées, les enfants souffrent d'une marginalisation scolaire. L'école publique la plus proche se situe le plus souvent à plusieurs kilomètres de leur village. La plupart reste donc à la maison sans aucun accès à l'éducation.

Autre difficulté constatée sur le terrain : l'usage de la violence dans le cercle familial et à l'école. Selon le *Cambodian Violence Against Children Survey* (2013), un enfant cambodgien sur deux est victime de violence physique. À la maison, les principales auteures sont les mères. À l'extérieur, ce sont les enseignants. 43% des garçons disent ainsi avoir subi un châtiement corporel à l'école de la part d'un enseignant. Or, la violence a des conséquences directes sur la qualité de l'éducation de l'enfant et sur sa réussite scolaire.

Actions du BICE et de son partenaire OEC

Dans ce contexte, le BICE* et son partenaire [Opérations Enfants du Cambodge](#) (OEC) se mobilisent dans la province de Preah Sihanouk, une zone particulièrement touchée par la faible scolarisation et la banalisation de la violence, à travers notamment la création et la gestion de classes d'éducation non formelle et d'espaces de petite enfance.

Parmi les actions programmées dans le cadre du programme Écoles sans murs :

Favoriser la scolarisation des enfants des zones reculées du Cambodge

- Collecte de données précises sur le nombre d'enfants privés d'éducation à cause de l'éloignement géographique.
- Intégration des enfants privés d'une éducation préscolaire dans les espaces de petite enfance non-formels créés dans leurs villages
- Intégration des enfants déscolarisés dans les classes d'éducation non formelle mises en place dans les villages. Puis leur garantir la continuité de leur éducation, grâce à la coopération avec le système d'éducation publique.
- Sensibilisation des familles pour qu'elles reconnaissent l'importance du droit à l'éducation pour l'avenir de leurs enfants. Et pour qu'elles participent à la mise en œuvre de ce droit.
- Plaidoyer national et international pour une reprise étatique progressive des initiatives d'éducation non-formelle afin de les pérenniser.
- Coopération des autorités locales à l'action de plaidoyer menée par la société civile en faveur du droit à l'éducation. Et ce, en s'appuyant sur la participation des citoyens.

Promouvoir une éducation bienveillante

- Sensibilisation des familles et des enseignants au droit de l'enfant à vivre sans violence.
- Développement de codes de conduite pour les espaces éducatifs fréquentés par les enfants dans le cadre du projet.
- Formation des enseignants aux méthodes éducatives favorisant la participation des enfants.
- Sensibilisation des enfants et de leur entourage aux droits de l'enfant. Et en particulier, à l'égalité des droits entre les filles et les garçons, et au droit des enfants à la participation.
- Mise en place d'un espace de discussion et de participation pour les enfants des villages concernés par le projet.

*Le BICE soutient la mise en place des écoles non-formelles dans la région de Preah Sihanouk depuis 2008.